

21
22
23
JUIN
2024

26^e édition

JOURNÉES du PATRIMOINE DE PAYS et des MOULINS

PARRAINÉES PAR CAROLE GAESSLER

L'eau utile à tous

DEVENEZ ACTEUR

DOSSIER TECHNIQUE D'AIDE AUX ORGANISATEURS D'ANIMATIONS



DEVENEZ ACTEUR

DOSSIER TECHNIQUE D'AIDE AUX ORGANISATEURS D'ANIMATIONS

1. LES JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS
2. THÈME 2024 : L'EAU, UTILE À TOUS
3. ORGANISER UNE ANIMATION
4. S'INSCRIRE AUX JOURNÉES
5. QUELQUES CONSEILS
6. COMMUNICATION NATIONALE ET LOCALE
7. CHARTE GRAPHIQUE
8. CALENDRIER ET CONTACT



1. LES JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS

Trois jours pour connaître et aimer le patrimoine, les paysages et les savoir-faire traditionnels...

Le patrimoine de pays est la trace du travail et du goût de bien faire de ceux qui nous ont précédés. Paysages marqués par l'homme, bâtiments, et à l'intérieur de ceux-ci, marques de la vie des hommes et de leurs savoir-faire : on ne les aime qu'à condition de les connaître et de les comprendre.

Le patrimoine de pays ? Il s'agit du patrimoine de proximité : ses matériaux sont ceux de son territoire, sa forme est toujours adaptée aux conditions de vie des habitants. Il évoque la vie quotidienne d'autrefois, l'histoire d'une petite région, d'un paysage et porte en lui la mémoire d'une société.

Depuis 26 années, les Journées du Patrimoine de Pays valorisent ce patrimoine, tentent d'apporter un autre regard sur cet héritage et œuvrent à une prise de conscience de ces richesses. Cette manifestation a pour objectif de célébrer le patrimoine de pays mais également de le préserver. Vous souhaitez nous alerter au sujet d'un patrimoine local en péril, en lien ou non avec le thème de l'édition, écrivez nous à jppm@associations-patrimoine.org.



Plus de **100 000 visiteurs** participent chaque année aux **1000 animations** proposées partout en France le 4ème week-end de juin : visites de sites, randonnées, circuits de découverte, démonstrations de savoir-faire, conférences et animations familles, jeune public sont organisés.

La manifestation est coorganisée par huit associations et fondations nationales :



Elle est soutenue par le ministère de la Culture, l'Association des Maires Ruraux de France et le magazine Atrium.



2. LE THÈME 2024 : L'EAU, UTILE À TOUS

Les Journées du patrimoine de pays n'existeraient pas sans les milliers de bénévoles et professionnels qui se sont engagés avec passion pour préserver les trésors de nos régions depuis 1998.

L'eau, utile à tous

Précieuse, l'eau est un bien commun dont la préservation est devenue un enjeu majeur. Source de patrimoine, l'eau traverse nos paysages autant qu'elle a participé à les façonner.

- **Des ouvrages, notre patrimoine bâti** : moulins, lavoirs, ponts, barrages, puits, écluses, fontaines, aqueducs, canaux, phares, abreuvoirs...
- **Des paysages, notre environnement** : sources, marais, rivières, fleuves, zones humides, littoraux...
- **Et des savoir-faire à transmettre** : moulinage, meunerie, boissons et spécialités culinaires, teintures, pêche ou encore maraîchage...

Cette édition est dédiée à tous ceux qui s'engagent et à tous ceux qui le feront, organisateurs comme visiteurs !

Pour la deuxième édition consécutive, la manifestation se tiendra sur 3 jours ! Dès le vendredi 21 juin, afin que les scolaires prennent part à cette fête en s'appropriant, dès le plus jeune âge, leur patrimoine local.

« Très honorée de prendre le flambeau de Jean Pierre Pernaut comme marraine des 26èmes Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins. Chaque semaine dans mon magazine des Racines et des ailes, je mesure à quel point les Français, quel que soit leur âge et leur parcours, se mobilisent pour faire vivre le patrimoine et les savoir-faire à côté de chez eux... Je veux m'inscrire avec vous tous dans cette énergie collective... elle crée du lien et nous ancre dans nos territoires. »

Carole Gaessler





3. ORGANISER UNE ANIMATION

Les Journées du Patrimoine de Pays rendent visibles de nombreux projets et initiatives pour la protection et valorisation du patrimoine de pays. Le programme des JPP offre une variété d'animations, aussi plurielle que les organisateurs qui le compose.

Lors de cette manifestation, vous pouvez proposer :

- une visite guidée,
- une randonnée,
- un circuit de découverte,
- une démonstration de savoir-faire,
- une conférence, un concert,
- une animation jeune public,
- un marché, une dégustation,
- autre.

Organisateur d'animations, vous pouvez être :

- une association,
- un Office de tourisme,
- un particulier,
- une collectivité locale, territoriale,
- un musée ou écomusée,
- un artiste, artisan,
- autre.



4. S'INSCRIRE AUX JOURNÉES

L'inscription aux JPP est entièrement gratuite. Elle se fait en ligne, sur le site www.patrimoindepays-moulin.org, onglet « Inscription », de janvier à avril 2024.

Pour participer aux JPPM, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription qui comprend un certain nombre d'informations à renseigner.

Le formulaire se compose de trois pages :

1 – Les informations sur vos animations : localisation, description, lieu d'accueil des visiteurs, horaires, réseaux sociaux, ... ; celles qui seront communiquées au public et visibles sur le site internet www.patrimoindepays-moulins.org.

2 – Les informations personnelles qui nous permettront de garder contact avec vous et de vous informer de l'organisation et de l'actualité de la manifestation.

3 – Les informations concernant l'envoi du kit de communication : l'adresse postale à laquelle vous souhaitez recevoir le kit de communication qui se compose de 5 affiches A3 aux couleurs des JPP et personnalisables en fonction de vos animations.

Vous pourrez également commander des affiches supplémentaires [ici](#), seuls les frais de port vous seront demandés.

Un fois le formulaire complété et validé, vous recevrez un **mail de confirmation, contenant votre numéro de dossier**. Ce numéro est nécessaire en cas de demande de modifications. Attention, il se peut que le mail arrive dans vos courriers indésirables, pensez à vérifier.

Vous serez donc inscrit en tant qu'organisateur d'animation des JPP 2024. Votre animation fera partie de la programmation nationale : visible sur une carte interactive ; ainsi que dans les programmes régionaux : téléchargeables au format pdf. **Le programmes sera mis en ligne sur le site au mois de mai**. Pour chaque animation inscrite, vous recevrez gratuitement un kit de communication contenant **5 affiches A3**, avec une bande blanche à personnaliser (lieux, horaires, ...).

En cas de modification de votre animation, vous pouvez effectuer les changements en nous contactant uniquement par téléphone, au 01 42 67 67 51.



4. S'INSCRIRE AUX JOURNEES

RAPPEL : L'inscription aux JPP est entièrement gratuite. Elle se fait en ligne, sur le site www.patrimoindepays-moulin.org, onglet « Inscription », de janvier à avril 2024.

ATTENTION !

- **Toutes les informations saisies à propos de l'animation apparaîtront telles quelles dans la programmation en ligne.**
- Nous vous demandons des coordonnées GPS du lieu d'accueil du public afin de localiser votre animation sur la carte interactive, veuillez à bien remplir les deux cases « longitude » et « latitude » pour être correctement situé. Ce site vous aide à connaître vos coordonnées GPS : www.coordonnees-gps.fr/.
- Important : si vous avez différents lieux d'accueil du public ou différents types d'animations dans votre programmation, remplissez un formulaire pour chaque lieu ou pour chaque type d'animation.
- La "description" ne doit pas excéder 600 caractères espaces compris, pour ne pas bloquer le formulaire et accéder à la page suivante. Une jauge vous permet de visualiser le nombre de caractères inscrits dans la description. Pour le titre de votre animation, ne pas dépasser les 90 caractères espaces compris.
- Pour les images à télécharger afin d'illustrer votre animation, merci de n'envoyer que des fichiers de type PNG ou JPG. Le poids maximum par image est de 2.5Mo, 3 photos maximum. *Les photos doivent être libres de droit à publication et droit à l'image pour les personnes.*

En cliquant [ICI](#), vous pouvez pré visualiser le formulaire d'inscription afin de préparer tous les renseignements nécessaires.



5. QUELQUES CONSEILS

Privilégier les animations en plein air ou en petits groupes pour les intérieurs. Privilégier les réservations à l'avance (via les outils : Hello Asso, Google Form, FramaForms...)

- Prévoir gel hydroalcoolique et masques en quantité. La mise en place de la distanciation des visiteurs ainsi que les autres règles sanitaires sont à réaliser en fonction des recommandations nationales. La communication sur cette question doit être effectuée en amont sur le site de l'animation par de l'affichage.
- Si vous proposez une animation payante, mettre en place et privilégier les réservations et paiements en ligne (via l'outil *Hello Asso* par exemple).

DES OUTILS A DÉCOUVRIR

- Comment rendre visible un événement, une animation avec Hello Asso : https://www.youtube.com/watch?v=1_AQq2mQvTM
- Découvrez Wivisites, un outil pour valoriser votre patrimoine local : https://www.youtube.com/watch?v=Fi_tP1ynb54

Se servir d'autres outils pour mettre en avant sa participations aux JPPM :

1. **Gratuits** : Genially, InkScape...
2. **Payants** : Canva, GeniusLoc, Adobe, Powerpoint...

Espérant que ces quelques pistes vous guideront dans la réalisation de vos animations, nous restons à votre disposition : jppm@associations-patrimoine.org – 01 42 67 67 51.



6. COMMUNICATION NATIONALE ET LOCALE

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins sont une manifestation nationale, coorganisée par huit associations mais surtout portées par ses organisateurs d'animations.

Vous êtes chaque année, plus de **800 organisateurs**, partout en France à proposer une ou plusieurs animations afin de faire connaître votre patrimoine local.

La coordination nationale de la manifestation assure une communication à l'échelle de tout le territoire. Pour cela plusieurs actions sont menées :

- Création d'un site internet avec carte interactive de la programmation,
- Présentation de la manifestation lors du Salon International du Patrimoine Culturel à Paris,
- Relations presse : diffusion de l'information dans les médias papier, web, radio et tv,
- Envoi de mails à la presse, aux communes et associations d'élus, à nos partenaires et réseaux...
- Organisation d'une conférence de presse, par visioconférence, quelques semaines avant la manifestation,
- Communication via notre marraine **Carole Gaessler**,
- Communication sur les réseaux sociaux de la manifestation (Facebook et Instagram). Si vous souhaitez que votre animation soit mise en avant sur nos réseaux sociaux, vous pouvez nous écrire à l'adresse : jppm@associations-patrimoine.org.

En plus de cette communication nationale, la manifestation a besoin, pour faire connaître sa programmation, de vos relais locaux. Nous conseillons à chaque organisateur d'animation d'activer son réseau local afin de faire connaître son animation : prévenir la mairie, l'office de tourisme, la presse locale... Chose que nous ne pouvons faire au niveau national pour chacun des plus de 1000 animations organisées. Vous pouvez nous contacter pour obtenir des conseils ou mail type à envoyer aux journalistes (jppm@associations-patrimoine.org). Vous pourrez également distribuer l'affiche dans les commerces, affichages publics, établissement scolaires... Elle est à télécharger sur le site de la manifestation : patrimoinedepays-moulins.org/kit-presse/.



7. CHARTE GRAPHIQUE

Tous les documents de communication sont disponibles en téléchargement sur notre site www.patrimoinedepays-moulins.org, onglet « Média », puis « Kit presse et visuels ».

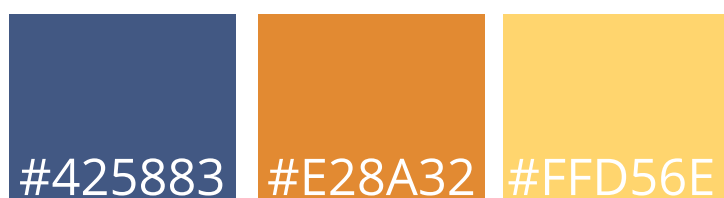
Accéder au Kit presse et visuels

Vous y trouverez : l'affiche (format carré personnalisable et A4), le bandeau, le logo de la manifestation et logo du thème.



Vous pourrez également y télécharger le communiqué de presse, le dossier presse (en avril 2024).

Couleurs de l'édition 2024 :





8. CALENDRIER

- **NOVEMBRE 2023** : Lancement avec annonce du thème
- **JANVIER 2024** : Ouverture des inscriptions
- **14 AVRIL 2024** : Clôture des inscriptions
- **MAI 2024** : Envoi des affiches aux organisateurs, publication de la programmation en ligne, diffusion à la presse
- **DU 21 AU 23 JUIN 2024** : **Journées du Patrimoine de Pays**
- **JUILLET 2024** : Bilan, retour d'expérience avec les organisateurs d'animation via un questionnaire en ligne

CONTACT COORDINATION NATIONALE

Julie REFOUR, Coordinatrice
Fédération Patrimoine-Environnement
6-8, Passage des Deux Sœurs
75009 PARIS
01 42 67 84 00 - 01 42 67 67 51
jppm@associations-patrimoine.org

Un seul site pour inscrire une animation et retrouver le programme :
www.patrimoinedepays-moulins.org

Animations tous publics - programme national sur : www.patrimoinedepays-moulins.org



Coordination nationale
Fédération Patrimoine-Environnement
6-8, passage des deux sœurs 75009 PARIS
jppm@associations-patrimoine.org
01 42 67 67 51
www.patrimoinedepays-moulins.org